



MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 18

Le mot du Maire

Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille,

Les conditions climatiques de la période hivernale ont été particulièrement anarchiques. Des périodes de grands froids et de douceur se sont succédés entraînant des désordres imprévisibles. Les canalisations du réseau d'eaux usées se sont bouchées, le mur de soutènement de la mairie s'est effondré et celui du cimetière menace de le faire. Une partie de ces désordres a été réglée dans l'urgence et je remercie les entreprises pour leur réactivité.

Concernant le cimetière, une partie des travaux devrait être engagée dès cet été et en priorité à côté des sépultures.

L'année dernière, vous avez pu constater que nous avons effectué des réalisations grâce à des investissements conséquents. Je citerais entre autre l'acquisition de l'ancienne Gare avec les travaux de mise aux normes (Mise en sécurité par une clôture, mise aux normes électriques, réparation de la dalle du plancher, réfection du conduit de cheminée, réfection des pignons...), la mise en accessibilité de la Mairie et le développement de l'agence postale communale (construction d'une véranda, travaux de carrelage, peinture, électricité...).

Cette année le budget est consacré à la réparation des désordres et à la finalisation des opérations engagées l'année dernière à savoir, la mise aux normes électriques de l'église, la création en régie du vestiaire de l'employé communal et l'accès à la mairie aux personnes à mobilité réduite. Bien sûr, nous continuons à suivre le dossier de l'aménagement foncier, agricole et forestier ainsi que ceux des traversées de La Clide et de Côte Ribière.

Autre nouveauté, nous souhaitons la bienvenue à Madame Annie GESSET, adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe, que nous avons recrutée pour développer l'agence postale communale et aider au fonctionnement du secrétariat de la mairie afin de prévoir le remplacement de Bernadette, notre secrétaire de mairie.

*A bientôt, votre Maire
Jean Paul BURJADE*

Compte rendu du Conseil Municipal du 06 mars 2012

Avant de traiter les différents points à l'ordre du jour, un conseiller demande à ce que le compte rendu du précédent conseil soit désormais approuvé et signé par le conseil municipal. D'autres demandent une réunion préparatoire au conseil municipal qui permettrait un travail plus approfondi. Le Maire précise que, compte tenu de la taille de notre commune, un compte rendu succinct affiché et délivré dans Moutier Rozeille infos ainsi que la signature du registre des délibérations sont suffisants mais prend acte de la demande afin de la satisfaire.

1) Création d'un poste pour l'agence postale communale :

Monsieur le Maire propose au conseil la création d'un poste contractuel d'adjoint administratif de 2^{ème} classe sans concours à raison de 15 à 18 heures par semaine. Monsieur le Maire précise que les travaux du « Point POSTE » sont en cours d'achèvement et que deux mois de publication sont obligatoires avant l'ouverture du poste.

Indice majoré 303 au 01/01/2012

	15H00	16H00	18H00
Salaire brut	601,27€	641,35€	721,52€
Salaire net	487,94€	520,45€	585,52€
Coût pour la commune	861,19€	918,60€	1033,43€

Le montant de l'indemnité forfaitaire mensuelle versée par l'enseigne « La Poste » est de 1095,00€.

Monsieur le Maire précise qu'il y aura suppléance entre l'agence postale et le secrétariat de mairie, et que concernant l'acheminement des plis sur Aubusson, il faudra étudier le problème avec « La poste ».

Les horaires pourraient être les suivants : 13h-16h (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi) soit 15h. Il est donc décidé à l'unanimité de retenir 15h.

2) Renouvellement du contrat CNP (assurance du personnel communal) :

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel affilié à la CNRACL arrive prochainement à échéance.

Ce type de contrat est désormais soumis aux dispositions du code des marchés publics et a fait l'objet d'une procédure sans formalité préalable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir la proposition de la CNP et de conclure avec cette société un contrat pour les risques statutaires.

3) Convention de transfert des charges de l'intercommunalité :

Monsieur le Maire rappelle la modification statutaire de la communauté de communes Aubusson-Felletin du 1^{er} décembre 2010 actant le passage à la TPU-CFEU et le transfert des zones d'activités.

Une Commission d'évaluation du transfert des charges a été constituée. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées : chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Cette commission a pour mission d'identifier et de quantifier les dépenses inhérentes aux équipements et services transférés à l'intercommunalité.

Cette commission et ses travaux sont encadrés par l'article 1609 C du code général des impôts, en particulier le principe de stricte neutralité financière entre les collectivités concernées.

Une délibération en date du 17 décembre 2010 a validé ses travaux au sujet du transfert des zones d'activités et des attributions de compensation qui en résultent.

Un avenant a été validé par délibération du conseil communautaire en date du 14 décembre 2011 en ce qui concerne le transfert de la VI 242.

Le Maire propose au conseil municipal de valider le PV initial et son avenant. Cette proposition est adoptée à la majorité.

4) Prévisions budgétaires pour 2012 :

Les différents travaux et investissements envisagés sont les suivants :

Travaux en urgence: Mur de soutènement de la cour de la mairie (Effondrement suite au gel) Réfection du mur pour un montant de 24 183,21€ et réfection des caniveaux pour un montant de 2 750,80€

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'engager les dépenses concernant ces travaux avant le vote du budget car il s'agit d'une urgence. La demande est acceptée à l'unanimité.

Priorité 1 : Menuiserie de la mairie pour un montant de 15 037,31€ (Impératif car 35% de DETR et 6 000€00 de subvention exceptionnelle)

Priorité 2 : Menuiserie de la Gare pour un montant de 11 546,37€

Priorité 3 : Mur de soutènement du cimetière pour un montant de 11503,17€

Priorité 4 : Finalisation en régie du vestiaire de l'employé communal et de la salle d'attente (Véranda) pour un montant de 13 121,02€

Priorité 5 : Mise en conformité électrique de l'église pour un montant de 4 530,00€

Priorité 5 : Sécurisation d'un cheminement pour accéder à l'éclairage et évacuation des gravats au dessus des nefs de l'église pour un montant de 9 660,09€

Priorité 6 : Voierie pour un montant de 10 000,00 € afin de conserver le FDAEC

5) Questions diverses :

➤ **Abonnement Téléphone portable :**

Suite au rapprochement de la société SFR et Vivendi pour le téléphone portable de l'employé communal, une délibération est nécessaire pour me permettre de signer un avenant au marché. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Etude sur le réseau téléphonique de la mairie.**

Une solution, avec une ligne Numéris et un central, est envisagée pour desservir 8 postes (Secrétariat, Fax, Ecole 1 et 2, Maire, Cantine, Atelier technique, APC)

➤ **Télépaiement et prélèvement automatique**

Suite à la demande de la trésorerie, Monsieur le Maire propose de développer le télépaiement et le prélèvement automatique pour les loyers, la cantine et l'assainissement. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Demande de participation « Association Cigale »**

Montant demandé : 10€00 par jour et par enfant de la commune pour les 4-12 ans, 30% du coût pour les 12-17 ans et une convention de trois ans.

Monsieur le Maire précise qu'il est difficile de donner une réponse favorable à cette association car nous ne pouvons pas budgétiser précisément le montant de la participation. De plus au vu du montant journalier, du nombre d'enfants et des journées d'accueil, la dépense risque d'être très importante pour la commune. Une somme forfaitaire annuelle était préférable et envisageable.

Une réponse sera faite à l'association dans ce sens.

➤ **Propriété Salvadori :** Monsieur le Maire propose d'organiser une visite de cette maison afin d'avoir une idée plus précise de sa configuration et d'étudier en toute connaissance de cause l'éventualité de son acquisition par la commune.

- **Clinique de la croix blanche** : Monsieur le Maire fait part au conseil de son inquiétude quant à la pérennité de la clinique de la croix blanche, il évoque les multiples difficultés de l'établissement.
- **Les amis de l'Orgue d'Aubusson** organisent un concert de harpe en l'église de Moutier Rozeille le 29 Juillet de 17h30 à 19h.
- **Un point sur l'aménagement foncier** : Monsieur le Maire informe le conseil que l'enquête publique devrait avoir lieu en septembre 2012. Plusieurs conseillers municipaux font part de leur écoeurement par rapport à l'avancement de ce dossier.

Compte rendu du Conseil Municipal du 05 avril 2012

Avant de procéder aux délibérations qui sont à l'ordre du jour, le Maire soumet à l'approbation le compte rendu du dernier conseil municipal et invite les conseillers à émarger ce dernier. Il précise, sur demande d'un conseiller, que pour le recrutement du gérant de l'agence postale communale, il est seul décideur et tiendra compte de l'avis de la commission de recrutement.

Ensuite, il précise les dates des prochaines élections (Présidentielles les 22/04 et 06/05, législatives les 10/06 et 17/06) et demande aux conseillers de bien vouloir fournir leurs disponibilités.

Ordre du jour :

1) Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs :

Après lecture, les comptes de gestion et les comptes administratifs sont soumis à l'approbation du conseil municipal sans la présence de Monsieur le Maire.

Les différents comptes (CCAS, Assainissement et Commune) sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes.

2) Vote des taux d'imposition 2012 :

Le Maire, compte tenu de la crise économique et de l'effort qui est demandé aux ménages, propose de ne pas augmenter les taux d'imposition. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Vote des budgets 2012 :

Le Maire souligne l'excellent travail de préparation fait par notre secrétaire de Mairie et par les personnes présentes à la réunion de préparation avec la Trésorerie. Le Maire précise que le budget a été construit en favorisant les dépenses d'investissements et que ce dernier fait apparaître des opérations d'ordre de régularisation comptable.

Cette année, l'effort porte sur la réfection des murs de soutènement (Mairie et Cimetière), les menuiseries de la mairie et la finalisation du chantier de la gare.

En reste à réaliser, la mise aux normes électriques de l'église et la finalisation de l'accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite ainsi que le développement de l'agence postale communale.

Le budget s'équilibre avec un emprunt de 29 400€00. (Pour mémoire l'année dernière, l'emprunt de 20 000€00 (pour l'acquisition de la gare) n'a pas été réalisé. Le budget principal 2012 s'équilibre pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses à 373 110€ et en investissement à 326 373€.

Le budget assainissement s'équilibre en section de fonctionnement à 8 979€ et en investissement à 5 112€.

Le budget CCAS de 1676€ est reconduit.

Le Maire demande à la secrétaire de Mairie de donner lecture de la prévision budgétaire et la soumet à l'approbation du conseil. Le budget est approuvé à l'unanimité

4) Questions diverses :

o Subvention aux associations

Le Maire résume la situation des différentes associations et propose au conseil de se prononcer. Après échange, les subventions suivantes sont accordées:

Comice agricole :	220€
Emala :	100€
Coopérative scolaire du RPI :	400€
Amicale de Moutier Rozeille :	650€

Les associations suivantes : L'ACCA, Top Gym, Rando Nature, Les artistes de la Rozeille et Les anciens élèves de Moutier Rozeille ne demandent pas de subvention.

o Assainissement

Augmentation de la redevance de 5€ conformément à la délibération prise pour le budget 2011.

Compte rendu du Conseil Municipal du 08 mai 2012

Création du poste pour l'agence postale communale :

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de prendre une délibération fixant l'échelon, l'échelle et l'indice majoré pour le contrat d'adjoint administratif de 2^{ème} classe et propose le 1^{er} échelon de l'échelle 3 dont l'indice majoré est de 302. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La vie de la commune

Depuis le dernier Moutier Rozeille infos, nous avons la joie de vous annoncer :

La naissance de Mélinda RENIMEL le 27 mars 2012 au foyer de Maria-Catarina et Régis, habitants de Côte Ribière.

La naissance de Kélia MALHERBE le 29 mai 2012 au foyer de Stéphanie et Elvis habitants du Bourg.

A ces familles, nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur pour Mélinda et Kélia !

Nous déplorons aussi, le décès de :

Monsieur Jean Pierre FOUQUET, ancien résidant du village de Lachaud, le 08 avril 2012.

A la famille, nous adressons nos très sincères condoléances.

Les axes de réflexion et d'effort du conseil municipal

- **Aménagement foncier, agricole et forestier**
- **Poursuite et finalisation des opérations en cours**
 - **Mise aux normes électriques de l'Eglise**
 - **Développement de l'agence postale communale**
- **Traversée de Côte Ribière et de La Clide**

Site Internet de la commune

Adresse : <http://www.moutierrozeille.fr>

La vie associative - Calendrier des manifestations

❖ Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :

Contact : Le président, Monsieur Guy JARDY au 04 73 89 60 86

Activités à venir :

Banquet des anciens élèves le dimanche 29 juillet 2012

Voyage annuel le dimanche 09 septembre 2012

❖ Les artistes de La Rozeille :

Contact : La présidente, Madame Rose NABLANC au 05 55 83 84 05

Activité à venir :

Fête des Loisirs Créatifs le Dimanche 25 novembre 2012 à Moutier Rozeille

❖ RANDO NATURE :

Contact : Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45

Activités à venir :

Randonnée le troisième dimanche de chaque mois, contacter le président pour connaître la destination. Participation : 2€00

❖ TOPGYM :

Contact : La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

Les séances ont lieu le lundi soir à 18H15 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est très conviviale et bien sûr, sportive.

Venez essayer, les premières séances sont offertes.

❖ ACCA :

Contact : Le président, Monsieur Jean Claude CLAUDAUD au 05 55 66 36 34

Activité à venir :

Méchoui des chasseurs le Samedi 04 Août 2012

❖ Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :

Contact : Le président, Monsieur Philippe ESTERELLAS au 09 53 20 34 42

Activité à venir :

Fête des écoles le samedi 30 juin 2012 à Néoux

❖ Comité des fêtes de Moutier Rozeille :

Contact : La présidente, Madame Marie Claude CASSIER au 05 55 66 84 19

Activité à venir :

Fête communale les 21 et 22 juillet 2012.

Pour contacter votre maire

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H00 à 12H00.

Par courriel : mairie.moutierrozeille@orange.fr

Site internet : <http://www.moutierrozeille.fr> Case « Contact »